Association pour l'étude et la promotion du patrimoine du Pays des Herbiers
3 rue des Bénédictins 85500 Les Herbiers http://www.cc-paysdesherbiers.fr/association-lheritage/
avec le soutien de la ville des Herbiers et de la communauté de communes

Hier au Pays des Herbiers

Lettre mensuelle d'information n° 175, janvier 2021 Georges Vrignaud et André Rouillon

Les eaux de la Grande Maine aux Herbiers, parfois envahissantes…

La cuvette des Herbiers

La Grande Maine naît de la fusion de divers ruisseaux dont plusieurs dévalent les pentes Sud-Est du Mont des Alouettes. Après passage sous la route de la Goriandière, la rivière coule ensuite plus calmement vers l'Ouest et traverse Les Herbiers.

Entre deux rétrécissements, à la route de la Goriandière et au Pont de la Ville, la vallée s'élargit en une cuvette favorisant le dépôt des alluvions les plus lourdes transportées jusque-là par les eaux. Cette cuvette est ainsi une zone potentiellement inondable.

Les églises Saint-Pierre et Notre-Dame, érigées sur des bombements rocheux, dominent cet élargissement, leur assurant de toujours rester hors d'eau.

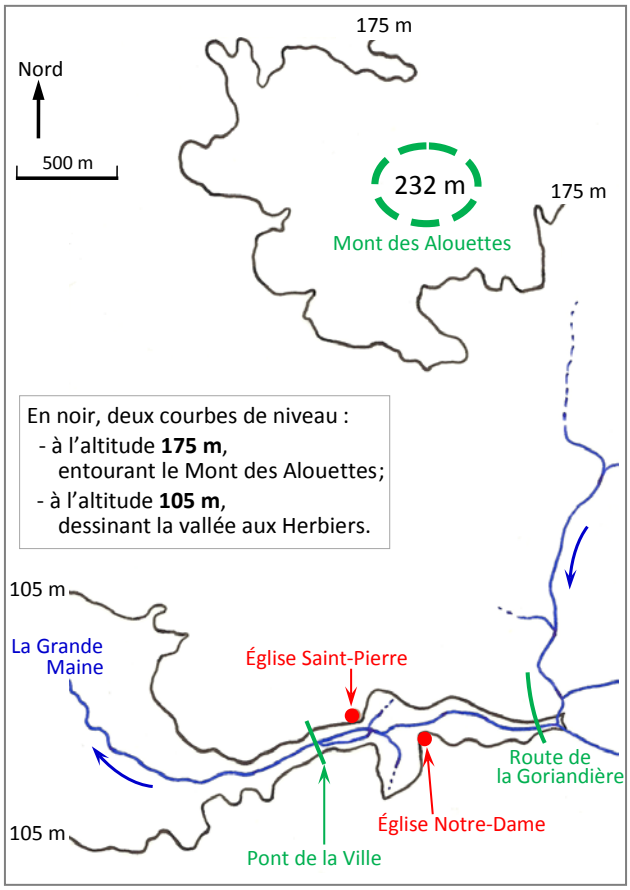

La traversée des Herbiers par la Grande Maine.

Le château des Herbiers

Vers le 12ème ou 13ème siècle, les bâtisseurs du château des Herbiers [1] à côté de l'église Saint-Pierre, ont su tirer parti de cette situation :

- en creusant autour du château des fossés rejoignant la rivière (encore bien visibles sur un croquis de 1786 [2]);
- puis en élevant une chaussée en travers du rétrécissement de la vallée au Pont de la Ville.

L'étang ainsi créé amenait l'eau jusque dans les fossés du château, lui permettant une meilleure protection.

L'étang des Herbiers

De nombreux textes anciens évoquent cet étang qui, au Moyen Âge, a couvert les actuelles places d'Herbauges et des Droits de l'Homme [3], par exemple [4] :

- le 23 août 1375 : « … *les prés jusque sous la chaussée de l'étang des Herbiers* … » ;
- de 1482 à 1604 : « *les droits de pêche en l'étang des Herbiers* » et le droit d'en « *faire ouvrir les portes* ».

Mais en 1626, Richelieu fait détruire nombre de fortifications. Charles du Plantis, seigneur des Herbiers, peut ainsi écrire le 22 juin 1709 :

> « …*notre château et place forte des Herbiers étans à* ***double fossés*** *et pont levis,* ***douves****, tours persées, cannonières et forteresses, le tout néanmoins* ***à présent fort ruiné et en mauvais état*** … » [5].

Les douves n'ayant alors plus besoin d'eau, l'étang n'est plus entretenu, s'envase peu à peu et devient un terrain marécageux ; dès 1686, Pierre du Planty, seigneur des Herbiers, se plaint ainsi des particuliers qui passent « … *dans la prée du château des Herbiers près du* ***marais*** *et même dans la cour du château* … » [6].

Communiquer entre le centre des Herbiers et le Petit-Bourg

Durant des siècles, aller du centre des Herbiers au Petit-Bourg ne pouvait se faire que par l'actuelle rue des Pierres Fortes, toujours hors d'eau, pour contourner l'étang puis le terrain marécageux qui lui a succédé.

Mais le centre du Petit-Bourg pouvait lui-même être inondé ; le 9 janvier 1809, deux notaires constatent ainsi que l'eau s'y « *élève à environ 1 m, qu'il est impossible à des personnes à pied de communiquer du dit lieu du Petit-Bourg avec les grands Herbiers, qu'il y aurait même du risque à y communiquer à cheval* » [7].

La rue Nationale

Vers 1838, pour établir la route stratégique Tiffauges - La Châtaigneraie, une voie directe est créée entre le centre des Herbiers et le Petit-Bourg, avec deux ponts franchissant les bras de la Grande Maine. Ce qui deviendra la rue Nationale est alors toujours hors d'eau, même si, de temps en temps, la rue émerge seule de l'ancien marécage inondé ! Ainsi le 4 novembre 1960 (photos prises à partir de la rue du Tourniquet) :

Ce qui deviendra le jardin de Coria.
En arrière-plan, le bâtiment des bains-douches, futur Centre du lavoir.

Ce qui deviendra le jardin de la mairie.
Au fond, derrière les arbres, la maison Rautureau, future mairie.

Ce 4 novembre 1960, le Petit-Bourg est aussi inondé ; une boisson est offerte aux pompiers des Herbiers venus aider les habitants[8].

Et encore le 4 décembre 1992

Ce matin-là, la Grande Maine s'est étalée jusque sur la place du Petit-Bourg :

Près du carrefour des rues des Pierres Fortes et des Bénédictins

et à l'entrée de la rue de Grouteau.

Des riverains inquiets, et … une cigarette de réconfort.

Mais aussi jusque sur la place des Droits de l'Homme
(vue depuis la rue Nationale).

Sources :
[1] Jean Vincent : *Le château des Herbiers*, L'Héritage, dossier d'étude n° 123, décembre 2016.
[2] Chartrier du Landreau, Archives départementales de la Vendée, 32 J 31, 6/104.
[3] Guy Chabot : *La place des Droits de l'Homme est dans le lac !*, L'Héritage, lettre mensuelle n° 133, juillet 2017.
[4] Chartrier du Landreau, Archives départementales de la Vendée, 32 J 12, 41-42/435 et 26/435.
[5] Chartrier du Landreau, Archives départementales de la Vendée, 32 J 9, 83/646.
[6] Chartrier du Landreau, Archives départementales de la Vendée, 32 J 8, 343/558.
[7] Correspondance entre l'évêché et la paroisse du Petit-Bourg des Herbiers, Archives départementales de la Vendée, SM 173/1, 4-6/19.
[8] Délibérations du Conseil municipal du Petit-Bourg des Herbiers, 18 décembre 1960, Archives départementales de la Vendée, 10/20.
Remerciements à René Pineau pour son dépouillement des délibérations municipales du Petit-Bourg.